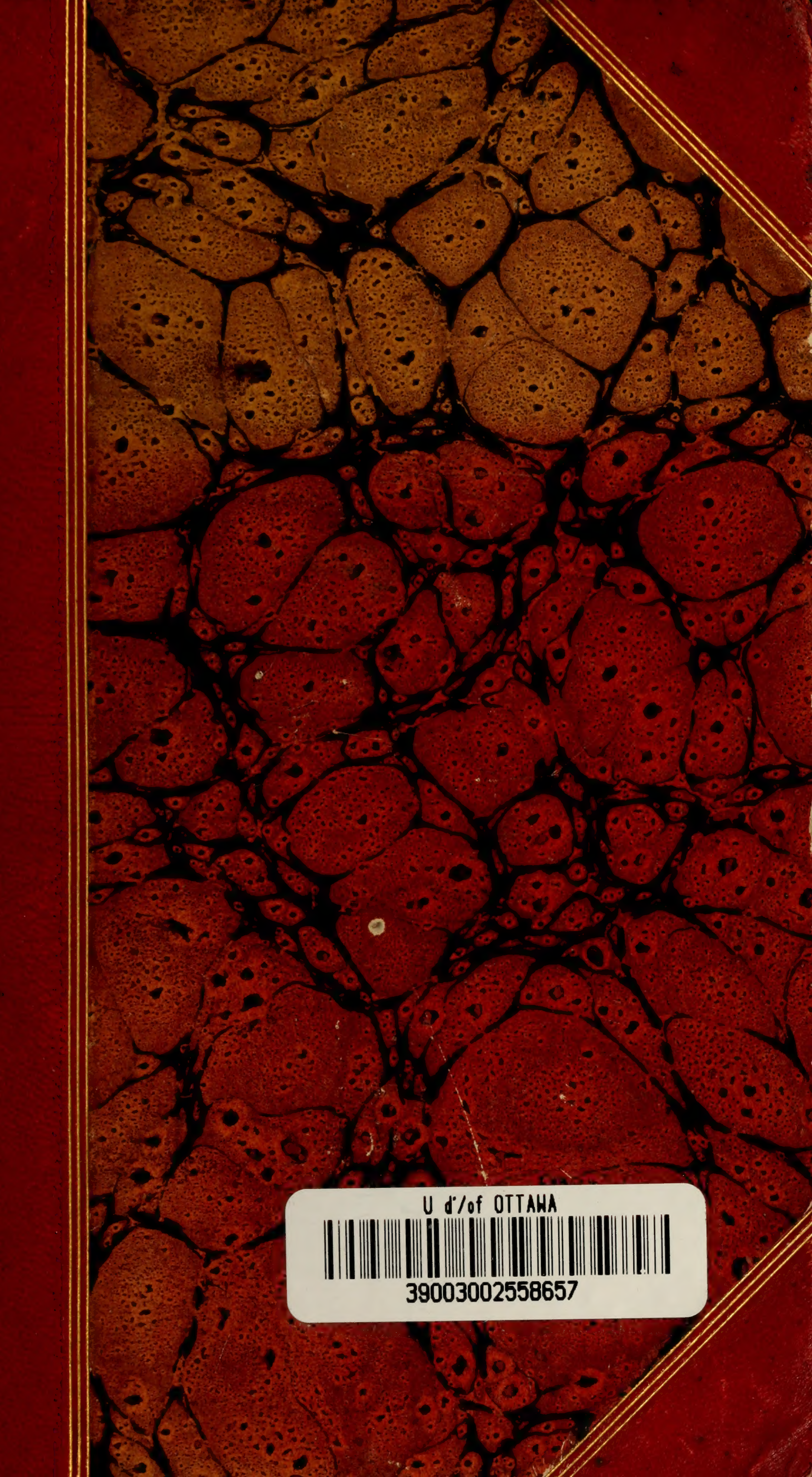




ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU.

TOME XXV.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES, N° 24.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,

LIBRAIRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

RUE DE RICHELIEU, N° 60.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

TABLE GÉNÉRALE.



PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1826.

PRÉFACE.

Pendant long-temps une dédaigneuse indifférence, et je dirais presque le mépris, a été la récompense accordée à celui qui s'occupait d'une table des matières. Copier un mot, le classer d'après l'ordre alphabétique, indiquer volume et page où l'on trouvait ce mot, telles étaient, disait-on, les opérations de l'intelligence d'un faiseur de table : vraie besogne de manœuvre; et cependant l'utilité d'un pareil travail ne peut être mise en doute : à l'instar du fil d'Ariane qui faisait parcourir le labyrinthe d'un pas ferme et sûr, une bonne table des matières doit offrir le moyen de faire avec succès, dans un ouvrage, toutes les recherches dont on a besoin. Mais c'est un problème difficile à résoudre; et l'on en conviendra sans peine, si l'on songe aux caprices de la mémoire, qui, tantôt infidèle ou légère, et tantôt incertaine ou fragile, égare ou séduit et manque au moment où l'on comptait le plus sur elle. Se soumettre à ses caprices, ce serait un projet d'une exécution impossible : l'assujétir à une règle est une entreprise hardie : c'est cependant celle qu'il faut tenter, parce qu'entre deux partis à prendre, la prudence prescrit de choisir celui qui présente le moins d'inconvénients.

Une analogie parfaite entre les idées du lecteur et celles de l'auteur est une hypothèse inadmissible : d'où l'on voit que celui qui indique une manière de faire des recherches ne peut deviner le moyen dont voudrait se servir celui qui les fait. On pourrait croire que c'est au lecteur à se conformer à la méthode adoptée par l'auteur, et cela paraît en effet naturel. Mais si la mémoire inexacte ne rappelle pas le mot auquel il faut recourir d'après cette méthode, comment faire pour le trouver [1]? Prenons pour exemple un fait historique qui mettra cette objection dans toute sa force. Trois personnes cherchent le nom de la bataille de Varna, dont elles n'ont conservé qu'un souvenir

[1] Je reproduis ici sur la difficulté que présente une bonne table quelques-unes des observations que j'ai publiées une fois : mais l'ouvrage volumineux dans lequel elles se trouvent (le treizième volume de l'*Histoire du Bas-Empire*, in-8°, 1820) permet de les extraire sans inconvénient.

confus. La première se rappelle seulement que Ladislas y fut tué : la seconde ne se souvient que du nom d'Amurat : la troisième enfin a tout oublié à l'exception de la date. Chacune, avec une donnée très-imparfaite, veut arriver au nom de la bataille que toutes ignorent également. Comment résoudre ce triple problème? En indiquant le fait de plusieurs manières différentes, ou bien en rappelant celle où ce fait est indiqué; ce qui rend les renvois inévitables. L'ordre alphabétique est le moyen le plus facile et le plus prompt d'abréger les recherches et d'éviter les doubles emplois. Mais dans la supposition que nous avons faite, cet ordre est entièrement inutile à celui qui ne connaît que la date. Il lui faut une table chronologique. J'ai pris mon exemple dans celle des productions de l'esprit humain où le travail qu'exige une bonne table offre le moins de difficultés, dans l'histoire. Mais dans des œuvres morales et philosophiques, ces difficultés sont bien plus grandes et bien plus nombreuses. C'est là qu'il faut, en quelque sorte, deviner la pensée du lecteur.

Depuis environ dix années, le public éclairé jouit d'un travail bien propre à le faire revenir de ses préventions contre les tables. Ce sont celles que fait paraître annuellement M. Beuchot pour la *Bibliographie de France*, ou journal de la librairie. D'après la marche qu'il s'est habilement tracée, il a mis son lecteur dans l'impossibilité de ne pas arriver au but, c'est-à-dire à la découverte de l'ouvrage ou de l'auteur qu'il veut connaître. C'est un tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru dans l'année. Il est composé de deux tables alphabétiques (celles des ouvrages et des auteurs) et d'une table systématique. Ordre, clarté, précision, tout ce que prescrit l'investigateur le plus exigeant, se trouvent dans ce tableau.

D'autres tentatives dignes d'éloges ont pareillement été faites, Voltaire en est l'objet : Messieurs Goujon et Miger ont publié chacun une table raisonnée des œuvres de ce grand écrivain. Toutes ont eu le succès qu'elles méritaient.

C'est être bien maladroit que de rappeler de pareils travaux : mais en avouant avec franchise l'infériorité du mien, je vais au-devant du reproche. D'ailleurs, il faut être toujours juste et vrai, et plus encore quand on s'est particulièrement occupé de

celui qui prêcha de précepte et d'exemple justice et vérité.

Rien n'est peut-être plus fastidieux à faire qu'une table. J'en prends à témoin Rousseau, qui, faisant celle de l'*Émile*, s'exprimait en ces termes, dans une des lettres inédites que nous avons récemment publiées : « La table m'occupe beaucoup; j'ai « peine à m'en tirer, et je m'en tirerai sûrement très-mal[1]; » et cependant, qui, mieux que l'auteur de ce chef-d'œuvre, pouvait le faire connaître, l'analyser, en un mot en rédiger la table? Comme elle est rétablie et fondue dans celle-ci, et que tous les articles de ROUSSEAU sont suivis de la lettre initiale de son nom, l'on pourra facilement juger de son dégoût et de son embarras. Quant à moi, j'aurais cent fois jeté la plume, d'impatience et d'ennui, si je n'avais été secouru par M. ***, homme d'esprit, de goût, de courage, de caractère..... et qui n'a mis qu'une condition à son bienfait; c'est le silence le plus absolu sur son nom, sans me confier les motifs qu'il a d'exiger que je le garde. Je crois les avoir devinés. Ils feraient honte à notre siècle, s'ils étaient aussi connus qu'ils sont fondés..... mais un mot de plus, et je serais indiscret.

Ce n'est donc pas moi qui ai fait la partie biographique de cette table, la plus importante sans contredit, et que l'exactitude, le soin le plus minutieux pour ne pas oublier un nom, ne fût-il écrit qu'une fois, rendent remarquable. M. ***, chemin faisant, s'apercevant que Rousseau ne traduisait pas les passages latins ou italiens qu'il rapportait, a réparé cette omission: ayant vu que, citant souvent de mémoire, Jean-Jacques se trompait quelquefois, soit sur l'auteur, soit sur l'ouvrage, notre biographe a rectifié ces erreurs.

Dans l'avis distribué aux souscripteurs, j'avais pris des engagements pour la confection de cette table : je dois voir si j'ai tenu parole, et donner les raisons qui m'auraient empêché de le faire.

Je devais rappeler, 1° les auteurs anciens ou modernes consultés, cités, ou réfutés par Rousseau. 2° Les personnages his-

[1] Œuvres inédites de J. J. Rousseau, 2 vol. in-8o, Paris, Dupont, 1825. Ces Œuvres, qui contiennent de nouveaux documents sur Jean-Jacques, étant entre les mains de nos souscripteurs, nous y renvoyons dans cette table afin d'éviter les répétitions; la lettre dans laquelle il exprime l'ennui que lui causait la table d'*Émile* est du 4 mars 1762, v. t. 1, pag. 87.

toriques dont il parle, auxquels il fait allusion. 3° Ceux de ses contemporains avec lesquels il eut des rapports. Ces conditions sont honorablement remplies, j'ose le dire; et toute mon ambition serait que les autres le fussent avec le même succès. 4° J'ai promis de rappeler les opinions de Jean-Jacques sur nos intérêts les plus chers, sur Dieu, l'ame, l'immortalité, le bonheur, les gouvernements, la morale, etc., de manière qu'il fût aisé de voir si le reproche de contradiction était fondé : reproche fait et répété tant de fois sans examen, comme sans réflexion. En me livrant à ces recherches, il m'a fallu étudier de nouveau l'auteur et l'ouvrage : j'ai vu qu'il était impossible de faire entrer dans ce travail, à moins d'en changer la nature, tout ce qu'il fallait exprimer ou *faire sentir;* que nécessairement je serais entraîné à des discussions étranges dans une table; j'ai donc été forcé de me borner à de courtes observations. Les unes se trouvent à l'article consacré à Rousseau, et les autres aux articles relatifs à l'objet du reproche.

J'ai cru voir que la supériorité du talent de Rousseau pourrait s'expliquer par le *crime* qu'il se reprocha toute sa vie, par ses fautes, par les diverses positions dans lesquelles il s'est trouvé. Ce beau talent, je le compare à un ressort bien trempé, qui serait comprimé de tous côtés et sans cesse en action contre ce qui le comprime. Il suffit d'un seul homme à l'anatomiste pour faire connaître l'admirable organisation de notre machine. Pour bien connaître le cœur humain, il suffit d'en mettre un seul à découvert, et jamais personne, dans aucun temps, n'a eu l'audace de se montrer à nu comme Rousseau. Ce sujet de méditations m'a paru important : on peut faire l'étude de l'homme dans celle de Jean-Jacques. Ce sera mon dernier hommage à mon maître. Si l'amour de la vérité, qu'il m'a inspiré, m'a fait quelquefois rougir pour lui, j'en trouve l'excuse dans le cœur humain, dans l'imperfection de notre nature; la réparation dans ces remords dont l'expression revient sous sa plume au milieu de ses plus belles productions; dans ces productions elles-mêmes, qui font aimer la morale et la vertu ; et cette épreuve passée, je vois Rousseau jouissant de l'estime des hommes, à laquelle il mit tant de prix, à laquelle il eut tant de droits et dont la privation fit le tourment de sa vie. M. P.

AVERTISSEMENT.

1° Le chiffre romain indique le volume.

2° Le chiffre arabe est celui de la page.

3° Le titre, souvent abrégé, de l'ouvrage de Rousseau cité est toujours en italique.

4° L'orthographe à laquelle on a donné la préférence pour l'indication alphabétique des noms, a été celle qui s'est rencontrée la première dans la série des volumes; car bien souvent le même nom se trouve écrit successivement de différentes manières.

Comme cette orthographe adoptée n'est pas toujours la bonne, et qu'elle diffère de celle qu'on a suivie dans les différents dictionnaires biographiques et bibliographiques qui ont été consultés, on a eu soin de rectifier cette nomenclature par des renvois.

EXEMPLE :

I. La *Biographie universelle* écrit *Addison,* et Rousseau *Addisson :* ainsi en donnant le premier nom on renvoie au second.

II. L'édition portant au XIIe volume *Alipius*, et au XIIIe *Alypius*, le premier de ces noms a été préféré pour l'ordre alphabétique; mais en donnant le second, on renvoie au premier.

III. La méthode de classification des noms propres indiquée par M. Barbier, dans son article sur Boileau, insérée page 95 à 103, du tome XXV de la *Revue encyclopédique*, année 1825, n'a pas été suivie dans cette table et en voici la raison.

Malgré l'imposante autorité du savant bibliographe, on a pensé qu'il convenait d'écrire les noms propres dans l'ordre où on les prononce et qu'en conséquence il fallait, par exemple, mettre à la lettre L les articles LA FONTAINE, LA HARPE, LA BRUYÈRE; car on ne serait entendu de personne, si on s'avisait d'écrire, comme le dit M. Barbier, FONTAINE, HARPE, BRUYÈRE, etc.

Il doit en être de même des noms dont le mot *saint* fait essentiellement partie, et qui par conséquent doivent être distingués de ceux pour lesquels ce mot est une simple attribution.

Ainsi par exemple l'orateur peut dire les ANTOINE, les CHRYSOSTÔME, les AUGUSTIN en parlant des *saints* qui portent ces noms; mais il serait ridicule, si, par analogie, il allait nous citer les LAMBERT, les ÉVREMONT, les RÉAL, sans faire précéder ces noms du mot *saint*.

Or, comme il faut être aussi clair dans une table alphabétique que dans un discours, les SAINT-LAMBERT, les SAINT-ÉVREMONT, les SAINT-RÉAL, etc., seront placés à la lettre S, tandis que les *saints* du calendrier seront classés à leur lettre respective.

Toutefois cette règle d'écrire les noms propres tels qu'ils se prononcent demande une exception pour ceux qui sont précédés de la préposition *de*, qui presque toujours est une addition étrangère au nom, même quand elle s'élide.

Ainsi, par exemple, quoique l'usage soit de prononcer D'ALEMBERT, D'ARS, etc., ces noms se trouveront classés à la lettre A.

IV. La table que Jean-Jacques avait faite pour l'*Émile*, et dont il parle souvent dans les lettres qui font partie de ses *OEuvres inédites*, récemment publiées, a été fondue dans la table générale; mais nous avons eu soin d'indiquer les articles qu'il a faits en les terminant par la lettre initiale de son nom, R.

TABLE GÉNÉRALE

DES ŒUVRES

DE J. J. ROUSSEAU.

A.

B.

C.



D.

[1] La mention sur le registre de la république est remarquable ; je l'ai insérée dans le premier volume des *OEuvres inédites de J. J. Rousseau.*

E.

1 Madame de Genlis qui, dans ses *Mémoires* (tom. VI, p. 164), dit avec une grande simplicité, et comme si l'assertion n'avait pas besoin de preuve, « qu'É« mile est mal écrit, que le style en est également négligé, incorrect et diffus.»

2 On peut voir dans le premier volume des *OEuvres inédites* des détails intéressants sur l'impression d'*Émile*.

F.

G.

H.

[1] Nous avons, dans notre langue, un grand nombre de traductions de ses poèmes: dans presque toutes, l'élégance est sacrifiée à la fidélité; dans une seule la fidélité l'est à l'élégance. Le problème restait donc à résoudre. Ce bonheur était réservé à M. Dugas-Montbel dont la traduction ne laisse rien à désirer. Cette vérité serait reconnue si la politique, depuis que cette traductiou a paru, n'avait absorbé la littérature.

[1] Cette assertion singulière et qu'on a tant reprochée à Jean-Jacques est précédée de cette formule : « Si la nature nous a destinés à être sains, *j'ose presque* « *assurer* que l'homme qui médite, etc. » En suivant l'exemple de ceux qui ont isolé cette assertion, nous faisons au moins connaître la restriction qu'y met Rousseau. D'ailleurs, si l'on veut se donner la peine de lire ce qui la précède et la suit, on verra qu'il est question de la santé, de la force physique, des avantages dont jouit le sauvage sous ces deux rapports, et qui le mettent au-dessus de l'homme civilisé, tourmenté par les passions, consumé de chagrins, de peines d'esprit, de contrariétés, et l'on conviendra que si l'expression est exagérée, la pensée ne l'est pas. Il faut toujours, dans une discussion, admettre la manière dont la question est posée pour juger de la valeur des arguments, ou la rejeter, et alors ne pas aller plus loin : la bonne foi ne prescrit pas d'autre marche. C'est en manquer que d'isoler un argument pour le réfuter à son aise, sans parler du but et de l'intention de l'auteur.

I.

J.

L.

[1] Plus tard Jean-Jacques (ainsi qu'on l'a prouvé dans l'*Histoire de sa vie et de ses ouvrages*) modifia cette opinion.

[1] Voyez t. xii, p. 195, cet aveu, dans un article où ne s'attendait point à le trouver.

M.

[1] Aïeul de celui qui s'est acquitté avec habileté, en 1825, de la négociation d'Haïti.

N.

O.

P.

Q.

R.

[1] Comme le nôtre en 1826.

[1] M. Solvet, commentateur de La Fontaine, m'a dit avoir découvert que notre fameux lyrique est né dans une maison de la rue des Noyers, faubourg Saint-Jacques, où son père tenait une modeste boutique de cordonnier.

[1] Il était loin de se douter que 97 ans après l'événement, on l'accuserait lui-même d'avoir volé un couvert au lieu du ruban. Voyez dans les *OEuvres inédites*, l'accusation et la démonstration de son absurdité.

[1] Ce récit fait partie des *OEuvres inédites* de Rousseau.

[1] Elle fait partie des *OEuvres inédites*, tom. I, pag. 15.

1 La confirmation des détails donnés par Rousseau se trouve dans une lettre du fils de madame d'Épinay, présent à la scène : lettre qui fait partie des *OEuvres inédites*.

musique. Voyez dans cette table l'article intitulé *Lettre sur la musique française*, dans lequel nous rapportons un passage de Rousseau sur ce sujet.

Le quatrième est d'avoir recommandé aux pères d'élever leurs enfants après avoir mis les siens à l'hôpital. Pour éviter de tomber en contradiction, il fallait apparemment qu'il invitât à suivre son exemple ! Rousseau a manqué à ses premiers devoirs; il a commis un crime; il en a exprimé plusieurs fois son repentir et ses remords. Si quelque considération pouvait atténuer sa faute, c'est celle-ci. Lorsque Rousseau, influencé par l'exemple de quelques personnes riches qui mettaient leurs enfants à l'hôpital par une position gênée, abandonna les siens, il n'avait point encore réfléchi sur ses devoirs. Ce n'était point l'auteur d'*Emile* qui faisait ce coupable abandon : c'était un homme obscur, jouet de la fortune, dont l'opinion ni le caractère n'étaient point encore formés, et dont le talent, bien loin d'être développé, n'était pas même soupçonné. Rousseau ne *raisonne* pas son action, tandis que les commandeurs de Graville, de Nonant, approuvaient de pareilles actions, et qu'à leurs yeux « celui qui peuplait le mieux les « Enfants-Trouvés était toujours « le plus applaudi, » t. xv, p. 111. Le reproche de contradiction est donc cruellement dérisoire! Le fait suffit; et si l'on ne peut se refuser aux circonstances atténuantes qui en diminuent l'énormité, l'on doit encore moins le justifier.

Quant aux autres contradictions, le recours aux articles disséminés dans cette table suffit, et nous devons éviter les répétitions. Du reste, lisez la déclaration de Rousseau, t. xi, *Lettre à d'Alembert*, p. 184, note, sur les contradictions dont on l'accuse.

3° *Choix des morceaux les plus remarquables.* — Nous avons, dans l'annonce de la table, promis d'indiquer les morceaux des ouvrages de Jean-Jacques les plus remarquables sous le double rapport de la pensée et du style. Il n'est rien moins que facile de remplir cette promesse à cause de l'embarras du choix; du moins avons-nous la certitude de ne rien indiquer qui ne soit digne de l'attention du lecteur. Pour mettre de l'ordre dans ce travail, nous croyons devoir adopter deux divisions.

La première, sous le titre de *Philosophie morale et religieuse*, comprendra les morceaux où quelques questions de haute philosophie, de religion, de morale ou de politique sont plus spécialement traitées. Les grands intérêts semblent être toujours présents à l'esprit de Rousseau, se reproduisent sous sa plume; et lorsqu'il y traite d'un objet qui leur est étranger, il y mêle une morale douce et consolante, et toujours y rappelle la vertu.

La seconde section, susceptible de produire avec la première un contraste agréable, ainsi que la suivante, offrira des *portraits*, des

S.

[1] Il y a dans Sénèque *per quos* que Rousseau a remplacé par *per quem* pour pouvoir adapter cette citation à son sujet.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.





